



COMMUNIQUE DE PRESSE

Date : 20 décembre 2024

Etat-major

Val de Bagnes obtient le label « Cité de l'énergie Gold »

La commune de Val de Bagnes est fière d'annoncer l'obtention du label *Cité de l'énergie Gold*, la plus haute distinction attribuée par l'association suisse Cité de l'énergie. Par l'intermédiaire de la Conseillère municipale, Anne Bühler, la Commune s'est vu remettre la distinction vendredi 13 décembre lors de la cérémonie officielle. Cette reconnaissance témoigne de l'engagement constant de Val de Bagnes en faveur de la transition énergétique, de la durabilité et de la protection du climat.

Une distinction d'excellence

Le label *Cité de l'énergie Gold* récompense les collectivités qui respectent des standards particulièrement exigeants en matière d'efficacité énergétique et de promotion des énergies renouvelables. Seules les communes ayant mis en œuvre ou planifié au moins 75 % des actions définies dans le cadre de l'*European Energy Award* peuvent prétendre à cette certification. Avec cette nouvelle étape, Val de Bagnes, qui était une Cité de l'énergie depuis 2013, rejoint les leaders européens en matière de gestion énergétique et confirme sa vision proactive pour un avenir durable conjointement avec la société ALTIS qu'elle détient.

Des mesures concrètes et un engagement à long terme

Cette distinction vient couronner des années de travail et de mobilisation de la Commune et de son partenaire ALTIS autour d'initiatives notables, parmi celles-ci :

- **Sensibilisation et soutien de la population** : la commune de Val de Bagnes propose grâce à l'Energithèque, guichet énergétique porté par la Commune et mis en œuvre par Altis, des informations et conseils gratuits aux citoyens. Un large programme de subventions pour la rénovation des bâtiments et le développement des chauffages durables est également à disposition des citoyens.
- **Le développement des énergies renouvelables**, avec une place prépondérante accordée à l'énergie solaire et hydraulique.
- **La rénovation énergétique des bâtiments publics**, visant à réduire leur consommation d'énergie et leur empreinte carbone. Application du standard bâtiment pour les rénovations et nouvelles constructions de bâtiments qui fixe des normes exigeantes en matière énergétique, remplacement des chaudières à mazout, construction de la nouvelle école de Versegères Minergie.
- **La promotion de la mobilité douce et durable**, incluant des infrastructures adaptées pour les piétons, les cyclistes et l'électromobilité. Réalisation d'un Plan directeur de la mobilité qui définit les axes d'amélioration des transports publics et de la mobilité douce, Mesures de soutien à la mobilité électrique pour les citoyens (subventions vélos et bornes de recharge électrique, gratuité des transports publics pour les moins de 25 ans et personnes à l'AVS/AI)

Communication

Adresse postale : CP 1, 1934 Le Châble VS

Situation : Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS

+41 27 564 66 40, communication@valdebagnes.ch, www.valdebagnes.ch



- **L'amélioration de l'éclairage public**, grâce à des technologies LED à haute efficacité énergétique.

Ces projets, inscrits dans le cadre d'une politique énergétique ambitieuse (société 2000 watts, 100% énergie renouvelables, neutralité carbone) et planifiée sur plusieurs années, traduisent une volonté forte de répondre aux défis climatiques.

Un travail collectif reconnu

L'obtention du label, objectif du programme de législature 2021-24, est la résultante d'un travail collectif de différents acteurs : les élus, les services administratifs et techniques, ainsi que la population. « *Cette distinction est le fruit d'une collaboration soutenue et d'une volonté partagée de faire de Val de Bagnes un modèle en matière de durabilité* », a souligné Anne Bühler, Conseillère municipale en charge du groupe de travail « durabilité ».

Une étape clé pour un futur durable

Loin de marquer une fin, cette certification constitue une étape dans le parcours de Val de Bagnes vers la réduction de son empreinte carbone et une utilisation toujours plus efficace des ressources énergétiques et l'adaptation au changement climatique. La Commune est déterminée à poursuivre ses efforts et à renforcer ses engagements pour un environnement plus sain et une qualité de vie durable pour ses habitants, notamment au travers d'un plan d'actions biodiversité, du plan d'actions forêt en lien avec le triage forestier ou du plan directeur des énergies.

Pour en savoir plus sur nos actions et initiatives, rendez-vous sur <http://www.valdebagnes.ch/durabilite>.

Commune de Val de Bagnes

Anne Bühler
Conseillère municipale
Groupe de travail « Durabilité »
079 533 91 11

Marie-Luce Duroux-Barman
Délégué au développement durable
Membre du groupe de travail « Durabilité »
027 780 64 39

Antoine Schaller
Secrétaire général adjoint
Communication
079 451 18 78

Communication

Adresse postale : CP 1, 1934 Le Châble VS
Situation : Clouchèvre 44, 1934 Le Châble VS
+41 27 564 66 40, communication@valdebagnes.ch, www.valdebagnes.ch

